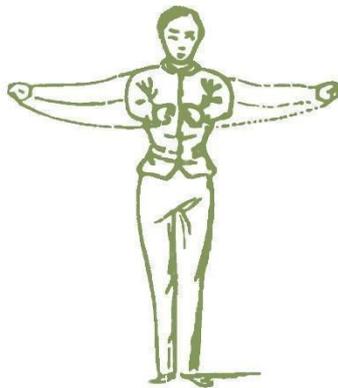


INSTITUT DU CHAMP FREUDIEN

LA SECTION CLINIQUE  
DE  
CLERMONT-FERRAND



« Comment s'orienter dans la clinique ? »

« Actualité clinique du passage à l'acte »

**Session 2025**

ASSOCIATION UFORCA-Clermont-Ferrand  
POUR LA FORMATION PERMANENTE

# La Section Clinique de Clermont-Ferrand

Sous l'égide  
du Département de psychanalyse de Paris VIII  
et de l'Institut du Champ freudien

L'association *UFORCA-Clermont-Ferrand*  
pour la Formation permanente

Clermont-Ferrand 1<sup>er</sup> semestre 2024

## Introduction

*par Jacques-Alain Miller*

Le diplôme de psychanalyste n'existe dans aucun pays au monde. Il ne s'agit pas d'un hasard ou d'une inadvertance : la raison en est liée à l'essence même de la psychanalyse.

On ne voit pas bien en quoi peut consister l'examen de la capacité à être analyste, puisque l'exercice de la psychanalyse est d'ordinaire privé, réservé à la confiance la plus intime accordée par le patient à l'analyste.

Admettons que la réponse de l'analyste soit une opération, est-ce à dire une interprétation, sur ce que nous appelons l'inconscient. Cette opération ne pourrait-elle pas constituer un matériel d'examen ? D'autant plus que l'interprétation n'est pas l'apanage de la psychanalyse et est même utilisée par des critiques de manuels, documents et inscriptions.

L'inconscient freudien se constitue seulement dans la relation de parole que j'ai décrite : il ne peut être validé en dehors de celle-ci et l'interprétation analytique est convaincante non en soi mais par les effets imprévisibles qu'elle suscite chez celui qui la reçoit, et dans le contexte même de cette relation. Il n'y a pas de porte de sortie.

Seul l'analysant pourrait attester alors la capacité de l'analyste, si son témoignage n'était altéré, souvent dès le début, par l'effet du transfert. Comme nous le voyons, le seul témoignage valable, le seul susceptible de donner une certaine garantie concernant le travail, serait celui de l'analysant « post-transfert » encore disposé à défendre la cause de l'analyste.

Ce que nous appelons ainsi « témoignage » de l'analysant est le noyau de l'enseignement de la psychanalyse, en tant que ce qui a pu se clarifier, dans une expérience essentiellement privée, est susceptible d'être transmis au public.

Lacan a institué ce témoignage sous le nom de « passe » (1967) et a défini l'enseignement dans sa formulation idéale, le « mathème » (1974). Entre les deux, une différence : le témoignage de la passe, encore chargé de la particularité du sujet, est limité à un cercle restreint, interne à un groupe analytique, pendant que l'enseignement du mathème, qui doit être démonstratif, est pour tous – (et, dans ce cas, la psychanalyse entre en contact avec l'université).

L'expérience est conduite en France depuis quatorze ans à Paris. Elle fut à l'origine de la création de la Section clinique de Bruxelles et de Barcelone, de Londres, Madrid et Rome, mais aussi en France, pour la première fois, à Bordeaux.

Il faut déterminer clairement ce qu'est et ce que n'est pas cet enseignement.

Il est universitaire, il est systématique et gradué, il est dispensé par des responsables qualifiés et conduit à l'obtention de diplômes.

Il n'est pas une habilitation lacanienne, que cela se situe à Paris, Rome, ou Bordeaux, que cela soit proposé par des organismes publics ou privés. Ceux qui y assistent sont appelés participants, terme préféré à celui d'étudiants, pour souligner l'importante initiative qu'ils devront prendre – le travail fourni ne sera pas extorqué : cela dépend d'eux, il sera guidé et évalué.

Il n'est pas paradoxal d'affirmer que les exigences les plus sévères concernent ceux qui se mesureront avec la fonction d'enseignants du Champ freudien, fonction sans précédent dans son genre : puisque le savoir se fonde dans la cohérence, trouve sa vérité seulement dans l'inconscient, en d'autres termes, dans un savoir dont personne ne peut dire « je sais ». Cela signifie que cet enseignement ne peut être exposé que s'il est élaboré sur un mode inédit, même s'il est modeste.

Il commence avec la partie clinique de cet enseignement.

La clinique n'est pas une science, elle n'est pas un savoir qui se démontre ; c'est un savoir empirique, inséparable de l'histoire des idées. En l'enseignant, on ne fait pas que suppléer aux carences d'une psychiatrie qui laisse de côté sa riche tradition classique pour suivre les progrès de la chimie, nous y introduisons aussi un élément de certitude (le mathème de l'hystérie).

Dans un même temps, les présentations de malades complèteront l'enseignement.

En conformité avec ce qui, autrefois, a été fait sous la direction de Lacan, nous avançons petit à petit.

*(Ce texte, transposé de l'italien, est « L'introduction à la Section clinique de Rome »)*

## La Section clinique de Clermont-Ferrand

Du Séminaire de Jacques Lacan (1953 – 1980, en cours de publication), on peut dire qu'il a assuré à lui seul la formation permanente de plusieurs générations de psychanalystes.

Cet enseignement, qui restitua et renouvela le sens de l'œuvre de Freud, inspire de nombreux groupes psychanalytiques. A l'origine de la création du Département de psychanalyse, il continue d'orienter son travail. L'Institut du Champ freudien se consacre à son développement.

*Le Département de psychanalyse* existe depuis 1968. Il fut rénové en 1974 par Jacques Lacan, qui resta son directeur scientifique jusqu'à sa mort en septembre 1981. Il fait aujourd'hui partie de l'Université de Paris VIII (Secrétariat : 2, rue de la Liberté, 93526 Saint-Denis Cedex 02).

*L'Institut du Champ freudien* s'inscrit dans le cadre associatif. Il a pris la suite, en 1987, du Cercle de clinique psychanalytique (1976). Secrétariat : 31, rue de Navarin, 75009 Paris.

Après Barcelone, Madrid, Bruxelles et Rome, après Bordeaux, la Section clinique de Clermont-Ferrand est créée en 1992. Elle ne se situe pas dans le cadre d'un groupe psychanalytique, même si ses enseignants sont d'orientation lacanienne. Cette expérience nouvelle à Clermont-Ferrand, a pour but d'assurer un enseignement fondamental de psychanalyse, tant théorique que clinique, qui s'adresse aussi bien aux travailleurs de la « Santé mentale », psychiatres, médecins, psychologues, orthophonistes, éducateurs, infirmiers, etc., qu'aux psychanalystes eux-mêmes et aux universitaires, aux étudiants intéressés par ce savoir particulier.

Participer à la Section clinique n'habilite pas à l'exercice de la psychanalyse.

Une attestation d'études cliniques sera délivrée aux participants.

La prochaine session aura pour thème :

### « Actualité clinique du passage à l'acte »

Elle se déroulera de janvier 2025 à décembre 2025, en présence et en visioconférence. Elle est constituée d'un module, comprenant un séminaire théorique, un séminaire pratique, deux présentations de malades, un enseignement des présentations de malades, un séminaire de recherche et un atelier d'introduction à la psychanalyse.

Le séminaire de recherche avec l'ensemble des enseignants est ouvert aux participants. Ce séminaire aura lieu la veille de chaque regroupement, à 20h 30, au local d'UFORCA, de février 2025 à décembre 2025.

Il est animé par les membres du Cercle UFORCA-Clermont-Ferrand.

## Session 2025

Les enseignements auront lieu, tous les mois, de 8h45 à 16h 30,  
au local d'UFORCA,  
11 bis, rue Gabriel-Péri – 63000 Clermont-Ferrand.  
**En visioconférence également.**

**Les samedis 25 janvier, 15 février, 15 mars, 12 avril, 17 mai,  
14 juin, 20 septembre, 11 octobre, 15 novembre et 13 décembre 2025.**

8h45 à 11h : Séminaire pratique,

11h 15 à 12h 45 : Enseignements des présentations de malades,

14h à 16h 30 : Conférence du séminaire théorique.



### **Conférences ouvertes au public**

**14h à 16h 30**

**Romain Aubé  
12 avril 2025**

**Pierre Sidon  
14 juin 2025**

**Francesca Biagi Chai  
20 septembre 2025**

## **Présentations de malades**

Les présentations seront faites par Laurence Charmont, Jean-François Cottes, Hervé Damase, Valentine Dechambre, Jean-Robert Rabanel, Jean-Pierre Rouillon et Claudine Valette-Damase.

### **Au CHU, Service du Pr Llorca**

Les mardis de 15h à 17h.

Les dates seront précisées ultérieurement.



### **Au CHS Ste Marie ou à la clinique de l'Auzon**

Ces présentations de malades auront lieu de 15h à 17h la veille des rendez-vous de la session 2025.

#### **A la clinique de l'Auzon**

**Les vendredis 14 février, 11 avril, 13 juin,  
10 octobre et 12 décembre 2025.**

#### **Au CHS Ste Marie**

**Les vendredis 14 mars, 16 mai,  
19 septembre et 14 novembre 2025.**

## Le séminaire théorique

Qu'est-ce qui peut pousser quelqu'un à cesser de vivre ? à porter atteinte à la vie de l'autre ? Peut-on savoir quelque-chose du passage à l'acte d'un sujet avant qu'il ne le fasse ?

L'approche statistique de la psychiatrie moderne ne donne aucune indication sur ce symptôme clinique majeur de notre époque.

La clinique sous transfert peut nous apprendre quelque chose d'un passage à l'acte, quand le sujet consent à en parler. Ce fut l'enseignement du cas Aimée du jeune Lacan, thèse « saluée par ses maîtres en psychiatrie comme l'ultime contribution apportée à l'édifice de la clinique psychiatrique, [et qui] témoigne en même temps de sa rencontre avec Freud <sup>1</sup> ».

La contribution de J.-A. Miller au colloque de Bonneval en 1986, « Sur le concept lacanien de passage à l'acte »<sup>2</sup>, donne un éclairage sur ce concept introduit par la psychiatrie et sa reprise par Lacan tout au long de son enseignement.

Il s'agit d'un texte essentiel pour ouvrir à la question de notre session qui prend pour référence le séminaire *L'Acte psychanalytique*<sup>3</sup> dans lequel Lacan définit le passage à l'acte à partir de l'acte analytique lui-même, comme impasse faite sur l'Autre.

« Avec son concept d'acte, Lacan vise la certitude et non la garantie de l'Autre » note J.-A. Miller dans sa conférence de Clermont-Ferrand en 1984, « Acte ou inconscient »<sup>4</sup>, autre texte de référence pour cette session.

Le passage à l'acte « dépsychiatrisé » dévoile ainsi, selon Lacan, la structure même de l'acte qui trouve une passe pour s'accomplir au contraire de l'impasse de l'Autre à poser un acte.

Dans son séminaire *L'Angoisse*, Lacan consacre un chapitre à la question du passage à l'acte, ainsi qu'à celle de l'acting-out. Dans ce moment de son enseignement, il introduit une discordance foncière entre le symbolique et le réel. L'angoisse apparaît quand, dans le symbolique, quelque chose vient faire défaut à rendre compte de l'irruption d'un réel, celui de la pulsion. C'est à cette place que Lacan situe le passage à l'acte, indiquant l'impuissance de la structure à traiter la rencontre avec ce trop de jouissance laissant le sujet sans recours.

---

1. Rabanel J.-R., « Lacan psychiatre », *La Cause du désir*, n°114, Navarin, juin 2023, p. 146.

2. Miller J.-A., « Sur le concept lacanien de passage à l'acte », *La Cause du désir*, n° 116, Navarin, avril 2024, p. 11-19.

3. Lacan J., *Le Séminaire*, livre XV, *L'Acte psychanalytique*, texte établi par J.-A Miller, Paris, Seuil, 2024.

4. Miller J.-A., « Acte ou inconscient », *La Cause du désir*, n° 116, Navarin, avril 2024, p. 28.

Notre époque est marquée par une clinique du passage à l'acte pour autant qu'un passage par l'Autre n'est plus assuré. Le déchaînement de la science allié au capitalisme a entraîné une mutation du symbolique, – le déclin des signifiants maîtres qui servaient à réfréner la jouissance par quoi Lacan définissait l'essence de « toute formation humaine <sup>5</sup> ». Ce discrédit porté sur les semblants a pour conséquence une connexion directe entre le sujet et l'objet, entre le sujet et la jouissance, donnant son statut au surmoi contemporain.

L'action publique, en son fonds démocratique, suppose une visée d'utilité et le bien de l'autre. Il s'ensuit une réponse d'actions réglementées, de préconisations basées sur le principe d'une définition de la continuité dans les comportements. Au contraire, ce que la clinique nous apprend, c'est l'appétit du sujet à vouloir se nuire. Le passage à l'acte est conforme à la deuxième topique freudienne, avec la pulsion de mort qui rejoint en court-circuit un au-delà du principe de plaisir.

Sur le plan clinique, il sera important d'examiner les deux modalités d'acte. L'acting-out, comme montée sur scène du sujet qui en appelle inconsciemment à l'Autre, quand le passage à l'acte réalise une sortie de scène radicale du sujet, coupé de l'Autre, dont la forme extrême est le suicide ou le meurtre.

Enfin si le passage à l'acte s'accomplit dans « le silence des pulsions », Lacan indique que l'acte a toujours « lieu d'un dire ». Que ce soit « traversée sauvage du fantasme » dans la névrose, ou extraction dans le réel d'un objet dans la psychose, les deux formes du passage à l'acte dans la clinique indiquent le court-circuit d'un impossible à dire, un processus de séparation coupé de l'Autre.

La rencontre avec un analyste, dont l'acte donne toute sa place à l'énonciation, favorise la restauration d'un lien à l'Autre ouvrant, pour le sujet, à une modalité nouvelle de séparation ; la possibilité de s'extraire de « ce qui dans la vie, peut préférer la mort <sup>6</sup> »

C'est ce que le thème de cette session ambitionne d'examiner à partir de l'expérience clinique, que ce soit en institution ou dans le cabinet de l'analyste.

Valentine Dechambre

---

5. Lacan J., « Allocution sur les psychoses de l'enfant », *Autres écrits*, Paris, Seuil, 2001, p. 364.

6. Lacan J., *Le Séminaire*, livre VII, *L'Éthique de la psychanalyse*, texte établi par J.-A. Miller, Paris, Seuil, 1986, p. 124.

## Le séminaire pratique

Le séminaire donne la parole aux participants pour exposer un cas de leur pratique et le questionner à la lumière de l'orientation lacanienne de la psychanalyse. C'est un moment important de mise en jeu de la pratique de chacun.

Les participants qui s'engagent dans ce travail sont accompagnés par un enseignant de leur choix pour la mise en forme, la construction et l'écriture du cas présenté, au cours d'entretiens préalables.

Articulés au thème de l'année : « Actualité clinique du passage à l'acte », les travaux des participants seront l'occasion de distinguer le passage à l'acte de l'acte manqué et de l'acting-out, de l'acte.

Afin que tous les participants se sentent plus directement concernés, il est rappelé que les pratiques autres que cliniques peuvent prendre place pour interroger leur rapport à la psychanalyse.

## Enseignements des présentations de malades

La Section clinique de Clermont-Ferrand permet à ses participants d'assister aux présentations de malades et de s'en enseigner. Elles sont organisées dans les services de psychiatrie du CHU, du CHS Ste Marie et de la Clinique de l'Auzon. Ce module de formation se déroule en deux temps : la présentation dans le service étant suivie d'une reprise dans les enseignements de la session.

Le dispositif de la présentation consiste en un entretien d'un psychanalyste avec un patient proposé par un médecin du service. L'entretien se déroule devant une assistance composée de soignants et de participants de la Section clinique. L'assistance est rigoureusement silencieuse et attentive. Chacun peut prendre des notes.

La présentation se déroule sans protocole ni questionnaire, avec la seule offre de dire et une attention orientée par les principes analytiques. Ainsi, c'est moins le trajet du patient qui retient notre attention que la façon dont le sujet, dans l'effort qu'il fait pour le relater, déploie une énonciation singulière. Qu'entendons-nous alors au-delà du sens commun de son histoire ? Quels sont les points d'achoppement, de réticence, de décrochage ? Qu'est-ce qui sous-tend le récit de cette tragédie humaine ? Quelle position subjective ? Quel rapport au signifiant ? Quelle jouissance ? Quelles impasses ? Quelles solutions le patient a-t-il pu trouver dans le passé ? Quels nouages et dénouages sont à l'œuvre ? Etc.

La question du passage à l'acte est particulièrement importante à repérer dans l'histoire du patient. Elle témoigne d'un moment où le sujet est absent. La présentation de malades peut être l'occasion de faire advenir un sujet au lieu même de cette absence.

Comme Jacques-Alain Miller nous l'indique dans « L'inconscient et le corps parlant », la clinique du parlêtre est la clinique à laquelle nous avons affaire aujourd'hui. C'est une clinique orientée par le réel. Ce n'est plus le sens, ni la signification, ni le « vouloir dire » qui sont au cœur de la clinique au XXI<sup>e</sup> siècle, mais une clinique où la question de la souffrance et de la satisfaction sont au premier plan.

La rencontre, comme mode privilégié de la contingence, la rencontre avec un analyste peut être ainsi l'occasion pour le sujet de tisser les fils d'un témoignage qui donnera à entendre à chacun qui y consentira sa langue singulière.

Les présentations de malades auront lieu un mardi par mois au CHU de 15 heures à 17 heures, et le vendredi veille du regroupement, de 15 heures à 17 heures à la clinique de l'Auzon ou au CHS Sainte-Marie.

## Séminaire de recherche

**Les vendredis 14 février, 14 mars, 11 avril, 16 mai, 13 juin,  
19 septembre, 10 octobre, 14 novembre et 12 décembre 2025.**

Le séminaire de recherche met à l'étude des textes fondamentaux de Freud et de Lacan, ainsi que de Jacques-Alain Miller, sur la question du passage à l'acte. De plus, le thème du prochain Colloque UFORCA, qui se tiendra à Paris le 25 juin 2025 sous le titre *Problèmes de la beauté*, fait l'objet d'un travail préparatoire.

Animé par des membres du Cercle-UFORCA, le séminaire de recherche a lieu le vendredi à 20h30, veille de chaque rassemblement de la Section clinique. Des exposés tant théoriques que cliniques y sont présentés et font l'objet d'une discussion approfondie.

## Ironik !

Le bulletin UFORCA  
pour l'Université Populaire Jacques Lacan

Ce bulletin électronique est l'outil indispensable qui fait le lien entre les Sections, Collèges et Antennes cliniques en publiant les travaux qui s'y produisent. Animé par un cartel, il est composé de différentes rubriques :

- L'éditorial par un responsable du comité de rédaction.
- « S.K.beau », autour de textes de la littérature qui éclairent la clinique.
- « Habéas Corpus », qui s'intéresse à la question du corps.
- « Lacan, sens dessus dessous » : interview d'un analyste à propos d'une phrase de Lacan qui a résonné pour lui.
- « Séance », intersection entre psychanalyse et cinéma.
- « En lisant, en relisant », autour de suggestions d'ouvrages.
- « Le clinicien dans le clavier » : à partir de la clinique.
- « Les concepts fondamentaux de la psychanalyse et les autres, pour une introduction à la théorie ».
- « Les billets du cartel ».

Les numéros sont archivés sur le site d'UFORCA : <https://www.lacan-universite.fr/archives-ironik/>

Pour s'abonner : <https://www.lacan-universite.fr/archives-ironik/>

## Atelier d'introduction à la psychanalyse

Les jeudis 14-11, 28-11, 12-12-2024, 9-1, 23-1, 6-2, 6-3, 20-3, 3-4-2025.

Lectures du texte de S. Freud

« Fragment d'une analyse d'hystérie. (Dora)»<sup>1</sup>

En 1905, S. Freud publie le compte rendu d'une cure analytique qui deviendra une référence majeure pour la clinique psychanalytique : « Le cas Dora ».

C'est un texte ambitieux. Freud veut démontrer « de quelle manière l'interprétation des rêves s'entrelace à l'histoire du traitement et comment, grâce à elle, peuvent se combler lesamnésies et s'élucider les symptômes <sup>2</sup> »

Pour cela, il fait le choix de nous introduire dans l'intimité d'un cas non sans nous avertir des réserves éthiques que cela comporte.

Jeune fille de 18 ans, accompagnée par son père, Dora vient consulter Freud. Ses parents sont inquiets. Ils ont découvert une lettre où elle dit qu'elle pourrait se suicider.

Que lui arrive-t-il qui la pousserait vers un tel passage à l'acte ?

Elle va dire à Freud dans quelle situation complexe elle se trouve. Son père a une liaison avec une autre femme, le mari de celle-ci lui fait des avances, elle est elle-même très liée à cette dame.

L'opinion commune pourrait nous inciter à penser que son drame est lié à cette situation. Néanmoins, est-ce bien de cela dont il s'agit ? Quelle est la question du sujet hystérique qui va émerger dans cette cure ? Qu'apprend Freud de nouveau concernant la névrose hystérique ?

Comment lire ce cas à l'heure de la dépathologisation de la clinique ?

Chaque séance sera animée par un membre du Cercle UFORCA.

---

1. Freud S., « Fragment d'une analyse d'hystérie. (Dora) », *Cinq psychanalyses*, Paris, PUF, 1954, p. 1-91.

2. *Ibid.*, p. 14.

## Secrétariats des Antennes et Sections cliniques (Francophonie)

### Section clinique

- à *Aix-Marseille* : 5, rue Vallence, 13008 Marseille
- à *Bordeaux* : 15, place Charles Gruet, 33000 Bordeaux
- à *Bruxelles* : 51, square Vergote, 1030 Bruxelles
- à *Clermont-Ferrand* : 32, rue Blatin, 63000 Clermont-Ferrand
- à *Lyon* : 4, avenue Berthelot, 69007 Lyon
- à *Nantes* : 1 square Jean-Heurtin - 44000 Nantes
- à *Nice* : 25, rue Meyerbeer, 06000 Nice
- à *Paris-Ile-de-France* : 5, rue Bourdon, 75006 Paris
- à *Rennes* : 2, rue Victor Hugo, 35000 Rennes
- à *Strasbourg* : 4, rue du Général Ducrot, 67000 Strasbourg

### En collaboration :

- à *Paris-Saint-Denis (Université Paris VIII)* : 118, rue de Turenne, 75003 Paris

### Antenne clinique

- à *Brest-Quimper* : 7, rue de l'Ile de Sein, 29000 Quimper
- à *Prémontré* : 11 bis, avenue de Dublin, 80090 Amiens
- à *Dijon* : 19, place Darcy, 21000 Dijon
- à *Gap* : 5, rue Vallence, 13008 Marseille
- à *Grenoble* : 4, avenue Berthelot, 69007 Lyon
- à *Liège, Mons, Namur* : Square Vergote, 51-B, Bruxelles
- à *Rouen* : 20, rue Victor Morin, 76130 Mont Saint-Aignan

### Collège clinique

- à *Lille* : 65, rue de Cassel, 59000 Lille
- à *Montpellier* : 7, rue Labbé, 34000 Montpellier
- à *Toulouse* : 10, rue de Bouquières, 31000 Toulouse

### Programme d'études cliniques

- à *Angers* : 5, rue David d'Angers, 49100 Angers
- à *Avignon* : 3, rue Lagnes, 84000 Avignon

## SECRETARIAT

Les inscriptions et les demandes de renseignements concernant aussi bien l'organisation pédagogique qu'administrative doivent être adressées à

:

Section clinique de Clermont-Ferrand

32 rue Blatin,

63000 Clermont-Ferrand

(Tel : 04 73 93 68 77).

Adresse du site internet

[www.sectionclinique-clermont-ferrand.fr](http://www.sectionclinique-clermont-ferrand.fr)

### CONDITIONS GÉNÉRALES D'ADMISSION ET D'INSCRIPTION

Pour être admis comme participant de la Section clinique, il n'est exigé aucune condition d'âge ou de nationalité.

Il est, par contre, recommandé d'être au moins du niveau de la deuxième année d'études supérieures après la fin des études secondaires. Des demandes de dérogation peuvent cependant être faites auprès de la Commission d'organisation.

Les admissions ne sont prononcées qu'après au moins un entretien du candidat avec un enseignant.

Le nombre des places étant limité, les inscriptions se feront dans l'ordre d'arrivée des demandes.

Date limite d'inscription : le 10 janvier 2025.

## SECRÉTARIAT

32, rue Blatin  
63000 Clermont-Ferrand

## COORDINATION

Jean-Robert Rabanel

## ENSEIGNEMENTS

Michèle Astier, Laurence Charmont, Jean-François Cottes,  
Hervé Damase, Valentine Dechambre, Christian Fontvieille,  
Luc Garcia, Françoise Héraud, Michel Héraud,  
Clément Marmoz, Jean-Robert Rabanel, Simone Rabanel,  
Jean-Pierre Rouillon, Claudine Valette-Damase.

## DIRECTION

Jacques-Alain Miller